

Le Collège de Normandie.

Numéro d'inventaire : 1978.03656 (1-2)

Auteur(s) : P. Alexandre

Type de document : article

Éditeur : La Revue de Rouen

Date de création : 1951

Description : 2 feuillets, l'une, sur papier glacé, est illustrée de photos.

Mesures : hauteur : 306 mm ; largeur : 237 mm

Mots-clés : Monographies / Enseignement post-élémentaire et secondaire général

Méthodes pédagogiques actives (y compris la coopération scolaire, classes vertes, méthode Freinet)

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Mont-Cauvaire

Nom du département : Seine-Maritime

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 4

ill.

Lieux : Seine-Maritime, Mont-Cauvaire



Extrait de la Revue de Rouen,
4' année N° 34 (1951)

Le COLLÈGE de NORMANDIE



PHOTOS E. GUÉRIN

Le Pigeonnier.

Si le Collège de Normandie ne peut être compté parmi les pierres spirituelles de Rouen, son rayonnement extérieur pendant le demi-siècle écoulé, sa proximité de la capitale normande et ses nombreuses attaches avec d'éminentes personnalités du commerce et de l'industrie de la région rouennaise justifient cet article que M. le Président de la Chambre de Commerce et M. le Directeur de la Revue de Rouen ont bien voulu accueillir dans les colonnes de leur très intéressante et très éclectique publication.

I. — LA CRÉATION DES ÉCOLES NOUVELLES

Vers la fin du siècle dernier, de nombreuses personnalités, soucieuses de l'éducation de la jeunesse française, souhaitaient la création en France d'écoles nouvelles, appropriées aux exigences de la vie de cette époque. Ces partisans de nouvelles méthodes d'éducation avaient créé un puissant mouvement d'opinion dans la presse, à la Sorbonne et dans l'Université elle-même. Un membre éminent de l'Enseignement officiel reconnaissait que cette évolution était nécessaire mais qu'il faudrait un demi-siècle pour la réaliser.

Les novateurs n'avaient pas pu attendre si longtemps.

C'est alors qu'Edouard Duvaline exposa dans son ouvrage « L'Education nouvelle » les méthodes qu'il entendait appliquer, et qui furent mises en pratique dès 1893 par la création de l'Ecole des Roches, à Verneuil-sur-Avre. Ce fut la première des écoles nouvelles.

Le système d'éducation s'inspira grandement des méthodes appliquées dans les écoles anglaises de Bedales et d'Abbotscholme.

II. — FONDATION DU COLLÈGE DE NORMANDIE PRINCIPES D'ÉDUCATION

Deux ans après l'ouverture de l'Ecole des Roches, un groupe d'industriels rouennais constitua la « Société du Collège de Normandie ».

Le conseil d'administration était composé de MM. Georges Leverdier, président; Georges Manchon, Frédéric Lefebvre, Arthur Waddington, Georges Badin et François Depaeux.

Le célèbre écrivain normand Jean Revel (Paul Tautain) était également parmi les fondateurs et ses deux fils Jean et Jacques Tautain furent parmi les élèves des premières années.

La Société avait acquis le magnifique domaine du Fossé, sur le territoire de la commune du Mont-Cauvaire. C'est là que devaient être appliqués les principes d'éducation exposés par M. Joseph Duhamel, professeur à Harrow-School, près de Londres, directeur désigné du Collège de Normandie, dans son ouvrage « Comment éléver nos fils ? ».

Le 26 mai 1901, dimanche de la Pentecôte, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, une grande réunion fut organisée. Avant répondre à l'appel des organisateurs : MM. de Vogué, Albert Sorel, Gréard, membres de l'Académie française; Ribot, ancien Président du Conseil des Ministres, président de la Commission d'enquête sur la réforme de l'enseignement secondaire; Rabier, directeur de l'enseignement secondaire au ministère de l'Instruction publique; Mme Bréa, Chevau, Gaston Paris, de l'Institut; Zevort, recteur de l'Académie de Caen; l'éditeur Fasquelle, Lemmonier, professeur à la Sorbonne; Bernard Haussoullier, Monseigneur Graffin, professeur à l'Institut catholique; Pierre de Couberlin, publiciste; Pierre Dupuis, journaliste, etc... La musique de la Garde républicaine prétendit son concours à la solennité.

La séance était présidée par M. Paul Cambon, membre de l'Institut, ambassadeur de France en Angleterre; l'historien Ernest Lavisse, professeur à la Faculté des Lettres de Paris; M. Gabriel Bonvalot, le célèbre explorateur, président du Comité Duplex.

Tous trois prirent successivement la parole, puis M. Georges Leverdier, président de la Société du Collège de Normandie parla au nom des fondateurs.

Les Tilleuls



Le Château, berceau du collège détruit.



Les Tilleuls



Sur le stade.



Le cheval d'arçon.





Un coin de la piscine.

et qu'avant de leur remettre ce dépôt redoutable, notre premier devoir est de leur apprendre à s'accorder à se gouverner eux-mêmes.

Il ne peut pourtant faire cet apprentissage qu'en prenant le plus tôt possible l'habitude de la liberté, le sentiment de la responsabilité, et cette habitude, l'Université, telle qu'elle est organisée, ne peut la leur donner.

Nous pensons enfin qu'au point de vue du développement physique des enfants, l'éducation universitaire, malgré de récents progrès, est encore très insuffisante ; nous considérons la culture physique comme devant marcher de pair avec celle des qualités morales, et nous voulons voir nos jeunes gens posséder tous, en même temps qu'un esprit affiné, des âmes saines dans des corps sains. »

M. Cambon disait également que ces idées avaient été celles de ministres illustres, de Victor Duruy, de Jules Simon, de Jules Ferry, et que M. Ribot, président de la Commission d'enquête sur la réforme de l'enseignement secondaire en avait résumé les travaux dans un rapport remarquable mais que l'on ne pouvait présager quand ce rapport serait discuté et encore moins quand les idées en seraient mises en application. Pourquoi cela ? Parce que l'Université est une institution d'Etat, un vieil édifice tout d'une pièce ; parce qu'on ne peut y toucher sans mettre en mouvement toute la machine législative.

Il fallait donc que l'initiative vint du dehors. C'est ainsi que furent créées les Roches, c'est ainsi que sera le Collège de Normandie.

Si l'on feuillete le premier prospectus du Collège, édité avant l'ouverture et presque introuvable, on y lit au paragraphe II, Education :

Les principes éducatifs en vigueur au Collège de Normandie sont : Affection pour l'enfant, confiance dans l'enfant, patience avec l'enfant, vie en commun avec l'enfant.

La confiance témoignée est un dépôt dont, avec toute la prudence désirable, on remet à l'enfant l'usage et la responsabilité.

La vie en commun, à table et aux jeux, est le complément essentiel et le facteur nécessaire de l'éducateur.

Pour répondre par avance à ceux qui auraient pu accuser le nouveau Collège d'être trop « anglais », la couverture du prospectus portait cette phrase liminaire : « Français je suis ». Le résumé du résumé du Collège qui fait suite dans cette étude la justifie amplement.

III. — LES DÉBUTS DU COLLÈGE DE NORMANDIE

1^e Le domaine du Fossé

Ce superbe domaine, provenant de la succession de M. Jean Daliphard est situé sur un plateau s'élevant à 173 m d'altitude entre les vallées du Cailly et de la Clérette, au milieu d'un paysage arbre centenaires. Au XVII^e siècle le Fossé, comme d'ailleurs le Rombosc et le Coudray, appartenait à une riche famille protestante rouennaise ayant tenu un rang au Parlement, à Daniel Congniard, sieur de la Sablonnière. Les armoiries des Congniard étaient : « D'azur à 2 chevrons d'or, accompagnés de 2 étoiles de même en chef et en pointe d'une rose aussi d'or ».

Au siècle suivant, il devint la propriété d'une autre célèbre rouennaise, l'avocat général Perchel, qui joua un très grand rôle au Conseil supérieur lors de la querelle des Parlements Maugé et fut violentement pris à partie dans un pamphlet rarissime « Coup d'œil purin » édité en 1773 et dans une note duquel il est cité



La salle des fêtes.

Parmi toutes les idées excellentes émises au cours de cette imposante manifestation, il convient de citer un passage du discours de M. Paul Cambon.

L'éminent diplomate s'exprimait ainsi : « Nous sommes les amis de l'Université, nous sommes presque tous ses élèves et nous n'oublisons pas ce que nous lui devons. Nous la considérons comme une excellente institutrice, nous croyons qu'elle imprime à l'esprit de la jeunesse une bonne direction, et qu'au point de vue littéraire, philosophique et scientifique, elle lui fournit des idées justes, claires, et des méthodes sûres ; nous croyons, en un mot, que l'Université excelle à former les intelligences.

« Mais nous n'avons pas la même confiance en elle quand il s'agit de former les caractères, de développer dans l'âme de l'enfant ces qualités d'imitation et de volonté si nécessaires dans le temps présent où la lutte est partout, la concurrence partout, où le succès appartient au plus actif et au plus tenace.

« Nous pensons aussi : que la France est une grande démocratie, que le gouvernement appartient à tout le monde, que demain nos fils le prendront de nos mains,



Une allée du parc.

parmi les gens du Roi : « Perchel, avocat au Parlement de Rouen, a sa terre nommée le Fossé, parcisse du Mont-Cauvaine ». Cité dans la même note « l'abbé Perchel, conseiller au Parlement et chanoine de Rouen », frère du précédent et héros du dernier pamphlet contre le Parlement : « la Haute Messe de l'Abbé Perchel », publié en 1774, devenu introuvable et réédité en 1873 par la Société rouennaise de Bibliophiles. Sur l'ancien château du Fossé, on ne connaît rien. La demeure contemporaine des Congniard et des Perchel fut transformée en un petit château, de style Directoire à l'intérieur duquel on pouvait admirer de belles boiseries. Ce petit château a été détruit en 1944 par le bombardement. Du XVII^e siècle, il reste le magnifique pigeonnier et la « Tourelle ».

2^e Les premières années du Collège

Dès le printemps 1901, de grands travaux furent entrepris et poussés activement. A Pâques 1902, le Collège ouvrit ses portes avec sept élèves dont il est peut-être intéressant de citer les noms : Thierry, Plantrou, Jean Touain, Jacquot, Max Leblond, The Honorable J.-K. Howard, Jean Plantrou.

Le directeur et les élèves logeaient dans le petit château. Les classes et les logements des professeurs avaient été aménagés dans la « Casa-Nova », annexe du Château, transformée pour la circonstance.

Pendant le 1^{er} trimestre 1902-1903, le nombre des élèves était passé à 16 et au 1^{er} trimestre 1903-1904, à l'ouverture des Pommiers, il était de 40.

Entre temps, un puits profond avait été foré ; une machinerie installée pour le fonctionnement de la pompe et la production du courant électrique. Une piscine et un stade avaient été aménagés.

M. Duhamel, le directeur fondateur, malade, dut se retirer en 1906. Il fut remplacé par M. Louis Dédet qui devait présider aux destinées du Collège jusqu'en 1934.

Le nom de M. Dédet restera attaché à la période de grande prospérité du Collège et à un certain nombre de réalisations qui ont contribué à sa splendeur.

Le succès ayant dépassé les espérances, il fallut songer à bâtir de nouveaux pavillons : Les Lierres, maison pour 2 professeurs et quelques élèves en 1906 ; les Tilleuls, commencés en 1908 et couverts en 1910.

IV. — D'UNE GUERRE À L'AUTRE

1^e La guerre 1914-1918

La mobilisation survenue en août 1914 appela sous les drapeaux un certain nombre de professeurs du Collège. Quelque peu retardée, la rentrée pu néan-



Education physique.



La piscine le jour de la fête du Collège.

Par deux fois on eut l'espérance d'ouvrir l'Ecole mais le spectacle de ces ruines fit reculer les plus audacieux.
Ce n'est qu'au printemps 1949 qu'une combinaison avec l'Ecole bénédictine de Reilly (Oise) qui cherchait un local, fut réalisée. Rapidement les Tilleuls et les classes furent remis en état et le Collège ouvrit à ses portes à la rentrée de 1949, un peu retardé. Qu'en diriez-vous d'autre ? Peu de chose si ce n'est qu'elle fut malheureuse, ce fut un faux départ, mais un départ quand même avec toutes sortes de complications aggravées par la malencontreux incendie qui, en février 1950, trois semaines après l'inauguration officielle, détruisit les combles et endommageait le 2^e étage des Tilleuls.

L'expérience ne pouvant être continuée plus longtemps, la Société immobilière se mit en relation avec la Société l'Ecole nouvelle (Ecole des Roches) et lui donna le Collège en location. C'est la filiale des Roches, installée à Maslacq, dans les Basses-Pyrénées qui vint au Collège de Normandie, sous la direction de M. et Mme Charlier. Avant d'aller à Maslacq, ils étaient maîtres de maison à Verneuil.

La décision, prise au début de juillet, l'était un peu tardivement car il y avait beaucoup à faire pour la remise en état du Collège ; le 1^{er} trimestre fut très pénible au point de vue matériel pour les nouveaux occupants.

Actuellement, les Tilleuls ont été de nouveau entièrement remis en état ainsi que la partie réparable des Pommiers. La salle des Fêtes, la Chapelle ont été restaurées.

Les travaux de remise en état de la piscine sont en cours. Le parc dont les chemins et les allées ont été refaits l'an dernier est en partie nettoyé, de nouvelles plantations sont effectuées.

Avec l'été, le Collège de Normandie n'a pas retrouvé certes sa splendeur d'avant-guerre, mais avec quelques modifications, le collège que tel visiteur pourrait parcourir en éprouvera le souvenir d'un passé heureux, avec l'espérance d'un avenir de relèvement et de prospérité. Ceux qui comme nous ont survécu à la tourmente se doivent de travailler à faire revivre cette école, dont le renom fut si grand et qu'on honore si grandement ceux qui en 1914-18 et 1939-44 ont donné leur vie pour la Patrie et pour la Liberté, sous les armes ou dans la Résistance. 36 en 1914-18 ; 20 en 1939-44.

L'Ecole des Roches et le Collège de Normandie sont deux écoles sœurs, leur idéal est le même, leurs méthodes sont identiques. M. et Mme Charlier, aidés par une remarquable équipe de professeurs acquis aux méthodes nouvelles, sauront redonner à « Normandie » sa prospérité d'autan et former des générations d'élèves sachant mettre en pratique les devises associées de Normandie et des Roches : « Fais honneur » et « bien armés pour la vie » sous la bannière des léopards de Normandie qui flotte au sommet du mât rétabli avec les couleurs nationales les jours de cérémonies.

P. ALEXANDRE.



LE PORT DE ROUEN

LE TRAFIC DES MOIS D'AVRIL, MAI ET JUIN

TRAFFIC MARITIME	1 ^{er} TRIMESTRE 1951	2 ^o TRIMESTRE 1951	1 ^{er} SEMESTRE 1951	1 ^{er} SEMESTRE 1950
	(EN TONNES)			
Importations	1.231.400	1.402.585	2.633.985	2.487.469
Exportations	645.423	671.766	1.317.179	1.301.995
Trafic maritime total	1.876.823	2.074.341	3.951.164	3.789.464

TRAFFIC FLUVIAL	ARRIVAGES	EVACUATIONS	TRAFFIC FLUVIAL TOTAL	TRAFFIC GÉNÉRAL PAR EAU
Arrivages	274.687	330.917	605.604	542.622
Evacuations	730.300	687.746	1.418.046	1.280.282
Trafic fluvial total	1.004.987	1.018.663	2.023.650	1.822.874
Trafic général par eau ..	2.881.810	3.093.004	5.974.814	5.882.338

Ce 2^e Trimestre de 1951 marque un net progrès du trafic maritime par rapport à celui du Trimestre précédent mais n'est pas encore tellement supérieur à celui des trimestres de 1950 pour que l'on puisse espérer retrouver dans le bilan de cette année les tonnages remarquables de 1949.

Néanmoins si la différence entre les 2^{es} premiers mois de 1951 et de 1950 se solde par une plus value de 200.000 tonnes, l'évolution des importations pendant ces derniers mois nous fait espérer une montée du trafic qui devrait nous permettre de dépasser largement le cap des huit millions de tonnes.

Cet apport sera dû essentiellement à une reprise des importations de houille qui redonna au trafic une base qui l'a fait cruellement défaut l'année dernière. Il ne semble pas qu'en retrouve le volume des arrivages de charbon d'avant-guerre, mais entre les chiffres extrêmes constatés il doit y avoir place pour un trafic comparable avec l'amélioration de la production quantitative française et les besoins qualitatifs de la consommation. C'est ce que nous avons toujours demandé ici. Malheureusement l'insuffisance de l'extraction dans les mines anglaises complique singulièrement le problème, qu'aggrave encore la diminution des importations polonaises. Notre principale ressource demeure donc la production américaine avec l'inconvénient que représente un long parcours pour une marchandise relativement bon marché en regard à son encombrement.

Nous notons l'accroissement de la reprise des importations de rondins qui nous parviennent de nouveau par voie maritime en provenance des pays nordiques. C'est ainsi qu'en juillet, au moment où nous écrivons cet article, la cadence hebdomadaire dépasse 7.000 tonnes, alors qu'elle était encore rigoureusement nulle pendant le 1^{er} semestre de 1950. Bien entendu, ce trafic ne nuit pas à celui des pâtes de bois qui est largement supérieur au tonnage réalisé à la même époque l'an dernier.

Une autre raison d'espérer est le résultat obtenu pour la première campagne des fruits et primeurs. Il semble, satisfaction ayant été donnée par cet essai tant aux producteurs exportateurs qu'aux négociants importateurs, que l'on doive assister à un développement important des arrivages pour la saison prochaine. Dès maintenant la question des agrandissements des installations existantes se pose.

Dans certains milieux, mal informés ou peu au courant des questions maritimes, on a parlé de suréquipement des ports. Il y a là une légende qui peut être détruite en quelques lignes si l'en veut bien se hausser sur le plan international. Il suffit de comparer l'outillage du Port d'Anvers, non pas à celui de Rouen, mais à l'ensemble des trois ports français qui en subissent directement la concurrence : Dunkerque, Le Havre et Rouen.

Le deuxième fait sur l'initiative du Port du Havre donne les résultats suivants.

Le trafic de ces trois ports réunis est de 22.800.000 tonnes de marchandises et 44 millions de tonnes de jauge nette contre 21 millions de tonnes de marchandises et 36 millions de tonnes de jauge (nette) à Anvers.

Pour assurer ce trafic on trouve :

I ANS LES TROIS PORTS FRANÇAIS		A ANVERS
Nombre de grues	337	691
Engins flottants	70	89
Nombre d'aspirateurs à grains	6	26
Surface des hangars	345.000 m ² (1)	700.000 m ²

La supériorité technique du port d'Anvers se traduit par une concurrence facile contre les ports français. C'est ainsi qu'une grande partie du trafic d'exportations de la Région Parisienne et de la métallurgie de l'Est se dirige vers le port Belge, attirée par des prix de revient meilleurs. En effet, les navires étant sûrs de trouver une place à quoi réservée, où sont commodément stockées et manutentionnées les marchandises, font que les frêts sur Anvers sont souvent inférieurs d'un dollar pour les lignes au long cours et 2 à 3 sh. pour les lignes de cabotage international, à celui des ports français.

En ce qui concerne notre port, la Chambre de Commerce de Rouen doit faire face à d'importantes dépenses nouvelles. Il est indispensable que les Pouvoirs Publics lui accordent les appuis nécessaires pour la réalisation d'un équipement fondamental pour l'économie nationale.

A. L.

(1) dont 66.000 m² seulement pour Rouen.

DÉCOMPOSITION PAR NATURE DES MARCHANDISES (en tonnes de 1.000 kilos)

IMPORTATIONS	AVRIL 1951	MAI 1951	JUIN 1951	IMPORTATIONS	AVRIL 1951	MAI 1951	JUIN 1951
Houilles { Houilles et Bras. dérivés { Goudrons.	130.215	138.444	139.561	Papiers	3.920	6.692	8.129
	5.672	280	"	Vins	14.666	26.630	34.831
				Alcools	"	2	2
Pétroles bruts	162.747	128.202	121.440	Céréales	10.325	12.839	4.321
Essences	"	11.363	8.305	Farines	2.583	2.681	221
Pétroles raffinés	"	"	670	Fruits	12.789	6.842	3.130
Hydrocarbures { Gasoil	"	"	"	Légumes	4.702	8.067	3.393
				Autres denrées	3.777	5.663	4.292
				Graines et fruits oléagineux	74	4.444	3.128
				Huiles végétales	620	133	1.771
Kaolins, terres et autres minéraux	4.242	2.439	1.673	Laine	87	179	163
	52	31	1.209	Coton	133	13	329
Phosphates	33.182	25.935	39.763	Autres textiles	1.009	1.230	1.046
Pyrites	17.180	19.682	18.091	Cuir et peaux	25	30	44
Autres minéraux	5.115	52	10.038	Produits chimiques	1.593	935	5.308
Métaux	3.299	2.481	4.944	Nitrate de soude	"	"	
Machines	1.221	1.575	1.313	Caoutchouc	63	49	32
Bois communs	900	563	2.884	Engrais	"	"	
Bois exotiques	"	"	"	Autres marchandises	525	785	778
Rondins	3.105	6.227	4.262	TOTAUX	464.745	460.584	477.256
Pâtes de bois	31.296	36.278	37.048				

Imp. WOLF, Rouen-Paris — Dépôt légal 10421-9-1951 — Le Directeur-Gérant : Jacques CHOPART.